

<i>Nombre de membres au Conseil Métropolitain : 99 titulaires – 40 suppléants</i>	<i>Conseillers en fonction : 99 titulaires – 40 suppléants</i>	<i>Conseillers présents : 66 Dont suppléant(s) : 1 Pouvoirs : 19 Absent(s) excusé(s) : 25 Absent(s) : 9</i>
---	--	---

Date de convocation : 9 novembre 2021

Vote(s) pour : 85
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL METROPOLITAIN

Séance du Lundi 15 novembre 2021,

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.

Secrétaire de séance : Barbara FALK.

Point n° 2021-11-15-CM-2.3 :

Désignation d'un représentant de Metz Métropole à l'Assemblée Générale et au Conseil d'Administration de la Société Publique Locale (SPL) Chambley et Madine en remplacement de Monsieur Jean-Luc BOHL.

Rapporteur : Monsieur François GROSDIDIER

Le Conseil,
Les Commissions entendues,

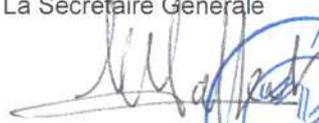
VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil métropolitain du 8 mars 2021 procédant à la constitution de la Société Publique Locale (SPL) Chambley et Madine et à la désignation de Monsieur Jean-Luc BOHL en qualité de représentant de Metz Métropole à l'Assemblée Générale et au Conseil d'Administration de la SPL,

VU le courrier de Monsieur Jean-Luc BOHL en date du 22 octobre 2021 faisant part de son souhait de ne plus représenter Metz Métropole à la SPL Chambley et Madine,

DECIDE de désigner Monsieur Bernard STAUDT en qualité de représentant de Metz Métropole à l'Assemblée Générale et au Conseil d'Administration de la SPL Chambley et Madine en remplacement de Monsieur Jean-Luc BOHL.

Pour extrait conforme
Metz, le 16 novembre 2021
Pour le Président et par délégation
La Secrétaire Générale


Marjorie MAFFERT-PELLAT



Résumé de l'acte

057-200039865-20211115-2021-11-DC2-3-DE

Numéro de l'acte : 2021-11-DC2-3
Date de décision : lundi 15 novembre 2021
Nature de l'acte : DE
Objet : Désignation d'un représentant de Metz Métropole à l'Assemblée Générale et au Conseil d'Administration de la Société Publique Locale (SPL) Chambley et Madine en remplacement de Monsieur Jean-Luc BOHL
Classification : 5.2 - Fonctionnement des assembles
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 16/11/2021
Numéro AR : 057-200039865-20211115-2021-11-DC2-3-DE
Document principal : 99_DE-2-3.pdf

Historique :

16/11/21 15:58	En cours de création	
16/11/21 15:59	En préparation	Catherine DELLES
16/11/21 16:26	Reçu	Catherine DELLES
16/11/21 16:27	En cours de transmission	
16/11/21 16:29	Transmis en Préfecture	
16/11/21 16:33	Accusé de réception reçu	